



Public

Nouvel installé



Modalités

Présentiel

PRESTATION

Avenant au Plan d'Entreprise



Vous souhaitez

Effectuer des modifications de votre projet d'installation qui entraîne la réalisation d'un avenant au Plan d'Entreprise
Poursuivre le respect de vos engagements liés à la DJA, au regard de cette modification de projet
Evaluer la faisabilité du projet et l'impact de cette évolution sur votre revenu



Nous vous proposons

Un accompagnement individuel personnalisé par un conseiller d'entreprise
Une approche globale prenant en compte tous les aspects du projet (technique, économique, juridique, fiscal, social, réglementaire, ...)
L'analyse des conséquences économiques/administratives des modifications envisagées
La réalisation d'une étude de faisabilité et la mise à jour du Plan d'Entreprise prenant en compte des modifications de projet
La vérification du respect de la réglementation DJA et de vos engagements



Les résultats

Un soutien et un regard d'expert sur l'évolution de votre projet
Formalisation de l'avenant Plan d'Entreprise en vue de son passage en commission CDOA



Vous recevrez

Une étude de faisabilité économique
Un plan d'entreprise modifié
Une fiche de synthèse modifiée a présenté en commission CDOA



Les + Proagri

Une équipe expérimentée et un conseiller dédié,
Une excellente connaissance de la réglementation et des modalités administratives imposées dans le cadre de la Dotation Jeunes Agriculteurs
Coordination avec les différents intervenants de votre projet et les services de l'Etat

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

